

■ Simulation politique

Évaluation liée à la simulation provinciale complète

RÉSUMÉ DES ÉVALUATIONS POUR CHAQUE RÔLE

DÉPUTÉ D'ARRIÈRE-BAN

- Participation aux débats : 25 %
- Comité OU motion : 15 %
- Déclarations lors de l'élection : 10 %
- Autres évaluations, au choix de l'enseignant : 50 %

PREMIER MINISTRE

- Participation aux débats : 5 %
- Gestion du parti : 10 %
- Discours d'ouverture : 20 %
- Débat des chefs : 15 %
- Autres évaluations, au choix de l'enseignant : 50 %



CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE OU DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

- Participation aux débats : 20 %
- Gestion du parti : 10 %
- Réponse au discours d'ouverture : 5 % OU Motion : 5 % (selon le choix de l'enseignant)
- Débat des chefs : 15 %
- Autres évaluations, au choix de l'enseignant : 50 %

CHEF DE LA TROISIÈME OPPOSITION

- Participation aux débats : 15 % (simulation pour plus d'un groupe-cours)
- OU 20 % (simulation pour un seul groupe-cours)
- Motion : 10 %
- Gestion du parti : 10 % (simulation pour plus d'un groupe-cours)
- OU 5 % (simulation pour un seul groupe-cours)
- Débat des chefs : 15 %
- Autres évaluations, au choix de l'enseignant : 50 %

MINISTRE/PORTE-PAROLE D'UN PROJET DE LOI

- Participation aux débats : 10 %
- Rédaction du projet de loi : 15 %
- Participation au comité parlementaire : 20 %
- Déclaration lors de l'élection : 5 %
- Autres évaluations, au choix de l'enseignant : 50 %



MINISTRE/PORTE-PAROLE SANS PROJET DE LOI NI COMITÉ

- Participation aux débats : 15%
- Motion : 15%
- Période des questions : 10%
- Déclarations lors de l'élection : 10%
- Autres évaluations, au choix de l'enseignant : 50%

WHIP

- Participation aux débats : 20%
- Tâches spécifiques du whip : 10%
- Programme électoral : 10%
- Déclarations lors de l'élection : 10%
- Autres évaluations, au choix de l'enseignant : 50%

RÉDACTEUR EN CHEF

- Gestion de l'équipe du journal : 10%
- Rédaction de nouvelles, incluant, le cas échéant, des chroniques ou éditoriaux : 20%
- Entrevues et conférences de presse : 20%
- Autres évaluations, au choix de l'enseignant : 50%

JOURNALISTE

- Rédaction de nouvelles, incluant, le cas échéant, des chroniques ou éditoriaux : 30%
- Entrevues et conférences de presse : 20%
- Autres évaluations, au choix de l'enseignant : 50%

